de l'Education nationale pour qu'il accorde les autorisations nécessaires aux communes qui doivent d'urgence entreprendre des constructions scolaires. De nombreuses communes sont disposées à commencer les travaux sans attendre la subvention de l'Etat. Il ne leur manque que la signature du ministre.

On demande que les concessionnaires de services de transports en commun soient obligatoirement assurés contre les accidents.

LES CHARBONS

Au sujet d'un vœu de M. Crespel demandant qu'une politique du charbon soit pratiquée afin que les Compagnies minières puissent écouler leurs produits, M. Legay voudrait que le Conseil général adoptât un vœu tendant à la création d'un Office national du charbon.

La question est renvoyée au 5e bureau.

Un grand nombre d'autres rapports ayant trait à des questions d'intérêt secondaire sont adoptés et la séance est levée à 18 heures.

Aujourd'hui, séance publique à 14 h. 30. Une partie de la séance sera consacrée aux vœux politiques.

LES VŒUX

M. Briffaut, conseiller général, maire de Waturelos, a déposé sur le bureau du Conseil général les vœux suivants:

Service de contrôle des étrangers. — Que les services centraux chargés de l'élaboration des instructions et des formules réglementaires apportent enfin une volonté sérieuse à créer cette simplification administrative sans cesse réclamée par tous les services qui contribuent à l'application des lois.

Subvention de l'Etat aux bureaux publics de placement. — Que l'Etat subventionne les bureaux municipaux de placement d'après le nombre et la nature des opérations diverses qui entrent de plus en plus dans les attributions de ces organismes.

Réforme temporaire des concrits. — Que tout conscrit reconnu bon par le Conseil de révision et levé avec sa classe soit considéré comme libéré définitivement de son temps de service actif si, pour une cause quelconque, après son arrivée au corps, il est reconnu inapte à poursuivre son entraînement et, à ce titre, réformé temporairement.

Le second Congrès national des sous-officiers de réserve à Nantes

Les fêtes de Pentecôte vont amener la réunion du second Congrès national de la Fédération des sous-officiers de réserve aux destinées de laquelle préside M. le général Niessel.

Le programme de ce Congrès a été arrêté comme suit:

Samedi 3 juin. — A 10 h.: séance d'instruction militaire; à 13 h. 45: Congrès; à 16 h. 30: excursion sur la rivière l'Erdre; à 21 h.: soirée artistique et bal.

Dimanche 4 juin. — A 10 h.: défilé. Palme au Monument aux morts. Prise d'armes avec le concours de la musique du 65me R.I.; à 11 h. 30: réception par la municipalité; à 12 h. 30: banquet.

Lundi 5 juin. — Excursion sur la Côte d'Amour: Le Croisic-La Baule-Pornichet-St-Nazaire avec ses chantiers de construction navale et d'aviation.

LA CONFÉRENCE DU BLÉ se réunira à Genève le 10 mai

C'est le 10 mai que se réuniront, à Genève, les délégués des quatre pays extra-européens, exportateurs de blé: Etats-Unis, Canada, Australie, Argentine. Il s'agit, en l'occurrence, d'une simple consultation des pays exportateurs de blé, étant entendu que si cette consultation réussit, elle sera étendue, avant le 12 juin prochain, à un peu plus grand nombre d'Etats.

Le fait que les Etats-Unis ont délégué, à cette réunion, des hommes de premier plan, et en particulier M. Henry Morgenthau, président du «Farm Board», indique suffisamment l'importance que l'administration de M. Roosevelt attache à cette consultation.

M. Jung, ministre des finances italien, est arrivé à Washington

Washington, 3 mai. — M. Jung, ministre des Finances d'Italie, est arrivé à Washington. Il s'est immédiatement rendu ensuite à la Maison Blanche, où il était attendu pour dîner.

Les négociations en vue d'un concordat autrichien sont sur le point d'aboutir

Les négociations en vue du concordat autrichien sont sur le point d'arriver à leur conclusion. Elles ont été conduites d'un côté par le cardinal secrétaire d'Etat Pacelli, et, de l'autre, par le ministre autrichien de la Justice, M. Schuschnig, avec qui collabora non seulement le ministre d'Autriche auprès du Saint-Siège, M. Kohlruss, mais encore une importante délégation venue de Vienne.

La fête nationale en Pologne

Varsovie, 3 mai. — A l'occasion du 3 mai, fête nationale polonaise, anniversaire de la Constitution de 1791, des cérémonies ont lieu dans toutes les villes de Pologne.

Les bâtiments officiels et les maisons privées sont pavoisés aux couleurs nationales et ornés des portraits du président de la République et du maréchal Pilsudski.

Les revendications des bénéficiaires de la loi Loucheur

La Fédération des bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur a adressé la lettre suivante à M. le Préfet du Nord, aux parlementaires et conseillers généraux du département:

La Fédération des bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur de la région du Nord, en assemblée générale, a ratifié les statuts et confirmé les pouvoirs de sa Commission. Un programme conforme à ses buts a été adopté. La Commission a l'honneur de vous en donner connaissance, espérant que vous voudrez bien le transmettre aux Pouvoirs publics en lui manifestant un bienveillant intérêt.

La Fédération n'a pas seulement un programme revendicatif, qui tend d'ailleurs à conserver et compléter les avantages acquis en restant dans l'esprit de la loi, elle offre sa collaboration aux autorités pour aider à la diffusion, l'application et l'amélioration des lois sur les habitations à bon marché.

Nous n'entreprendrons pas d'en développer les différents points; toutefois, la représentation des bénéficiaires au sein du Comité de patronage d'H.B.M. a un caractère particulier et urgent que nous voulons souligner. Nous savons que le nombre des membres du Comité de patronage d'H.B.M. est fixé par décret et que des vœux en demandent l'augmentation. La Fédération qualifiée pour représenter les bénéficiaires demande un nombre de sièges qui lui permette de collaborer utilement aux travaux du Comité qui serait encore plus accessible et plus impartial.

On ne verrait plus alors des plaignants s'adresser à une Commission formée en majorité de représentants de sociétés de crédit d'H.B.M., etc.

Les bénéficiaires ayant passé par la filière des formalités nombreuses et des ennuis de tous genres pourraient en faire la critique et proposer des solutions. Ils ont fait leur expérience à leurs dépens et veulent en faire profiter les autres. En attendant le nouveau décret, ne pourrions-nous en faire partie à titre consultatif?

La Fédération attache une importance spéciale à la situation des chômeurs, elle émet le vœu que le problème soit étudié dans un esprit très libéral, et qu'en aucun cas on ne puisse procéder à une expulsion ou infliger une amende à un bénéficiaire chômeur involontaire.

En raison de la persistance de la crise, un moratoire ne pourrait-il être envisagé? Si cette mesure est difficile, ne pourrait-on leur accorder une indemnité de loyer, dont le versement au Crédit Immobilier garantirait le bénéficiaire de tous risques pendant la période de crise.

Les chômeurs partiels, dont le salaire est considérablement réduit, ne devraient être tenus de payer que le sixième de leur salaire; ils pourraient, dans certains cas, obtenir également cette indemnité de loyer.

Nous rattachons à cette question celle des subventions départementales.

Pour tout ce que vous pourrez faire en faveur des bénéficiaires d'H.B.M., nous vous prions d'agréer, etc.

Voici d'autre part, le programme revendicatif des auteurs de la lettre ci-dessus:

1° Maintien de la Loi Loucheur d'une portée si sociale, après les délais fixés pour sa durée, pour permettre à d'autres de profiter de ses bienfaits, notamment aux ouvriers touchés par la crise actuelle et aux jeunes qui ne doivent pas être désavantagés;

2° Transformation sans frais supplémentaires de l'assurance sur la vie prévue par la loi, en assurance-maladie et accidents, qui permettrait en cas de maladie ou accident ayant entraîné une incapacité permanente, de réduire les mensualités à payer dans la proportion adoptée pour l'évaluer;

3° Que les subventions départementales soient dorénavant accordées automatiquement sans les subordonner à celles des communes, qui ont parfois des difficultés financières les empêchant de donner suite à un avis favorable en principe;

4° Bénéfice total des subventions spéciales à la Loi Loucheur aux bénéficiaires des Lois Ribot et Loucheur, habitant déjà leur maison qui n'ont pu les obtenir, ou qui ne les ont obtenues qu'en partie, au moment de la constitution de leur dossier;

5° Suppression des frais de main-levée d'hypothèques pour les bénéficiaires d'habitations à bon marché;

6° Exonération totale des frais et taxes de succession, main-morte, etc., pour la veuve ou les héritiers directs d'un bénéficiaire d'habitations à bon marché;

7° Porter l'exonération d'impôt actuellement de 15 ans, à la durée du contrat de prêt, soit au maximum, à 25 ans;

8° Unification des taux d'intérêt pour les bénéficiaires de la Loi Ribot;

9° L'assistance sous toutes ses formes, y compris l'assistance judiciaire ne doit jamais être refusée pour le seul fait de posséder une petite maison. (Certaines communes refusent systématiquement tout secours aux bénéficiaires d'habitations à bon marché).

Dix tableaux ont été volés dans un musée de New-York

New-York, 3 mai. — La police annonce que des cambrioleurs ont volé dix tableaux évalués à 35.000 dollars, soit 740.000 fr. environ au cinquième étage du Musée de Brooklyn pendant la nuit.

Parmi les peintures volées figuraient le «Portrait d'un jeune homme», par Van der Weyden; le «Portrait de Louis XI», par Fouquet; le «Portrait de Louis de Nevers», par Clouet; le «Portrait du senor Miosa», par Van Dyck; «L'ascension du Christ», de Rubens; «L'Annonciation», de Fra Angelico, et un tableau de Romney.

Une violente tempête sur Londres

Londres, 3 mai. — Une tempête de courte durée mais assez violente s'est abattue ce matin sur le sud de l'Angleterre. A Londres, dans certains quartiers, une pluie torrentielle accompagnée d'orage est tombée pendant quelques minutes avec une violence telle que la circulation a été désorganisée.

— En Irlande, le Dail a adopté définitivement, par 76 voix contre 56, le projet de loi abolissant le serment d'allégeance.

— D'Auxerre: Un aérolithe pesant près de quatre kilos, est tombé dans la forêt d'Othe, près d'une cabane de bûcherons. Ces derniers l'ont recueilli.

— Les Etats-Unis, estimant que le traitement doit être semblable pour les porteurs étrangers et pour les porteurs résidant aux Etats-Unis, ne paieront pas en or les intérêts des emprunts américains détenus par des porteurs étrangers. Les intérêts de ces emprunts seront donc payés en dollars, quel que soit le cours de la devise américaine.

A Cambrai, une marinière tente de tuer son mari puis de se suicider

Mardi, vers 23 h. 30, la bélandre «Némésis», amarrée au quai de Celles à Cambrai, a été le théâtre d'un drame rapide dont les conséquences peuvent être graves pour le marinier qui en fut victime.

Après le dur labeur de la journée, les époux Pierrut-Dusauter, propriétaires de la péniche, le mari âgé de 50 ans et la femme 49 ans, avaient gagné leur couchette dans la cabine du bateau.

Mme Pierrut, atteinte de neurasthénie aiguë, se leva sans bruit au milieu de la nuit, alla s'emparer d'un grand couteau et, tandis que son mari reposait paisiblement, lui porta un coup violent sur le côté droit de la tête, puis tenta de se tuer.

Le marinier, cruellement tiré de son sommeil, se leva et arracha l'arme des mains de sa femme.

Tous deux furent transportés à l'hôpital, d'autres mariniers ayant été attirés par les cris qui suivirent cette scène pénible.

L'état de la femme est bénin. Il n'en est pas de même de celui de M. Pierrut, qui est considéré comme très grave.

L'affaire d'escroqueries aux accidents à Lille

Hier, pendant toute la journée, se sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Lille, les débats de l'affaire d'escroqueries aux accidents dont nous avons rendu compte lundi et mardi.

L'audience de mardi s'était close par l'audition des explications de l'inculpé Vanroy. Dès le début de la matinée de mercredi, on reprend l'interrogatoire de Germain Romond, dit Petitpas qu'assiste Me Brumelat. Dix-sept inculpations ont été retenues contre lui et il les nie farouchement.

Son cousin et homonyme Germain Romond, dit Charlot, qu'assiste Me Kah, a subi deux accidents de la circulation, les 9 juillet et 22 juillet 1930; en fournissant de fausses attestations, il a pu toucher une indemnité de la Compagnie d'assurances qui couvrait le soi-disant auteur de l'accident.

L'inculpé Lallemand déclare que les deux accidents de travail, dont il a été victime, ont été réels; Fernand Dumont doit répondre de même nombre d'accidents suspects; il déclare qu'une entorse subie par lui pendant son enfance le prédispose à ce genre d'affections. Il est défendu par Me Jacquin.

Ch. Denys a produit un certificat de travail signé de Gaborieau qui attestait qu'il gagnait un salaire journalier de cinquante-quatre francs.

L'interrogatoire des inculpés d'escroqueries se termine par la déclaration de Robert Dumont, qu'assiste Me Kah. On lui reproche trois accidents de travail suspects et un accident de la circulation survenu le 5 novembre 1928, à la suite duquel il obtint une indemnité basée sur vingt-quatre jours d'incapacité suivant un certificat délivré par le docteur Lancelle.

Les complices

Le tribunal entend ensuite la dame Suzanne Guérard, qui a fait une attestation d'un accident prétendument survenu à Germain Romond.

La dame Eugénie Lescroart, veuve Dumont, est la mère de Gaston Dumont; elle a été témoin d'un accident et elle déclara faussement que la victime était son fils Gaston.

Marie-Louise Lebon, veuve Mongey nie le fait qui lui est reproché, à savoir que témoin d'un accident elle a déclaré que la victime était Gaston Dumont.

Après une suspension, le Tribunal entend....

Les médecins

Le docteur Lancelle est défendu par Me de Lauwereyns. Il a reçu quatre-vingt-quinze fois dans son cabinet Vanrogs. Quand il eut reconnu Vanrogs sur ses différentes identités, il ne signala pas le fait car il ne voulait pas lui faire d'ennuis. Il a soigné également Verfaillie pour neuf accidents.

L'inculpé signale qu'il n'a touché pour ces faits aucun honoraire et que souvent il demandait, en cas d'accident de travail, l'intervention du médecin-inspecteur de la Compagnie d'assurances.

Le docteur Blond que défend Me Georges Boyer-Chammard se reproche d'avoir eu la faiblesse de ne pas signaler qu'il avait soigné sous des noms différents Gaston Dumont et Robert Dumont.

Le docteur Ghesquière qu'assiste Me Regnault a renversé avec son automobile deux de ses clients: Gaborieau et Lallemand; il avait soigné ce dernier sous le nom de Lambert et l'avait reçu exactement trente-six fois chez lui pour des accidents; or, au cours de l'information il déclara en présence d'une photographie de Lallemand, alias Lambert, qu'il ne le connaissait pas. Le praticien, à ceci, répond que sur la photographie, Lallemand portait un travesti.

Me Chasserie, du barreau de Paris, assiste le docteur Gély. Ce dernier a soigné les mêmes blessés sous des noms différents.

Les interrogatoires sont ainsi terminés.

Aujourd'hui jeudi, à 9 h. 30, plaidoiries des avocats des parties civiles; réquisitoire et plaidoiries des avocats des inculpés.

SIX TUÉS ET ONZE BLESSÉS DANS UN DÉRAILLEMENT AUX INDES

Calcutta, 3 mai. — Un train de la ligne Calcutta-Karachi a déraillé. Six voyageurs ont été tués et onze ont été grièvement blessés.

Après les incidents de mardi soir à Lille

L'émotion reste considérable à Lille, après les véritables émeutes provoquées et dirigées par le parti socialiste et cela sans qu'aucune provocation ait pu les justifier.

Rue Faidherbe notamment la foule n'a cessé de s'assembler pour constater les dégâts causés aux maisons par les socialistes. Cette manifestation à laquelle se joignit un fort contingent de communistes, avait été organisée pour protester contre la venue à Lille de M. Pierre Taittinger qui devait donner une conférence aux Jeunesses Patriotes.

Un mandat de dépôt contre trois individus arrêtés

De nombreuses arrestations furent opérées pour jets de pierres contre les représentants de la force publique. Trois seulement furent maintenues. Ce sont celles de: Michel Berger, 30 ans, manœuvre, demeurant à Lille, 67, rue Maisence; Jules Verstraete, 36 ans, tâcheron, 35, rue Jules-Breton et Charles Catteau, 18 ans, aide-lamier, 19, rue de la Cité, cité Saint-Maurice. Tous trois ont été déférés, mercredi devant le tribunal des flagrants délits.

Après vérification de l'identité et des faits qui motivent leur arrestation, le tribunal a décidé de maintenir ces trois individus sous mandat de dépôt.

La fête diocésaine du "Pater" le jeudi 18 mai, à Mouvaux

Le scénario religieux du «Pater noster...» une des pièces principales de la grande journée de Croisade eucharistique, sera exécutée au cours de la réunion de l'après-midi.

(Résumé et illustration de ce qui a été expliqué et vécu pendant l'année scolaire dans la Croisade eucharistique).

Voici comment le scénario sera interprété:

Au micro, le R.P. Toulemonde, prédicateur de Notre-Dame de la Treille fera le rôle du narrateur; le R.P. Jubaru, missionnaire bien connu dans la région, fera le rôle du commentateur; le R.P. Martin, ancien aumônier diocésain de la Croisade eucharistique, fera le rôle de Jésus.

La musique adaptée a été composée et sera exécutée par M. l'abbé Devémy, le distingué directeur de la maîtrise de Notre-Dame de la Treille.

A trois reprises, et la troisième fois par le chant du «Pater noster...» avec gestes, les 10.000 croisés présents joueront un rôle actif dans le scénario.

Parmi les figurants, les rôles des anges seront tenus par des croisées des Institutions Notre-Dame de la Treille, Blanche de Castille, Sainte-Agnès, Sainte-Odile, de la Sagesse, du Sacré-Cœur (St-Maurice), de Notre-Dame du Mont-Carmel, des Cours Sainte-Geneviève et Saint-Eubert; les rôles des hommes par des croisés de Lille: Collège Saint-Joseph, Externat Saint-Louis, rue Royale, Frères Saint-Louis, et des croisés de Tourcoing: Collège du Sacré-Cœur, paroisses Saint-Christophe, Saint-Louis, Sainte-Anne...

Rappelons qu'à l'occasion de cette fête de Croisade, l'Association pour l'Aide aux mères de famille se propose, pour permettre aux mamans d'assister à la fête avec leurs aînés, de garder les bébés aux trois adresses suivantes: au siège social, 70, rue Baile-Maison; à l'Ecole Saint-Bernard, 32, rue de Canteleu; à l'Ecole Saint-Martin, 23, rue de Thionville. Pour les renseignements, s'adresser au plus tôt, 70, rue Brûle-Maison, le mardi et le samedi, de 2 h. à 4 h., ou aviser par correspondance, 51, rue Roland.

Après la tentative de raid France-Madagascar par le «Ville-de-Berck»

Nous avons tenu nos lecteurs au courant du raid France-Madagascar que tentait l'équipage Marchesseau-Descombes-Thuilliez à bord du «Ville-de-Berck» le 13 février.

On sait que peu après, l'équipage après un début fort satisfaisant s'était vu obligé d'atterrir après l'étape Niamey-Zinder à Tessaoua par suite d'un fort vent debout et de vibrations inquiétantes.

Le chef de bord Marchesseau, de «Nord-Aviation», a tenu à nous préciser les circonstances de l'atterrissage à Tessaoua et de la fin du raid. Il nous a fait savoir que l'hélice et son moyeu se sont détachés alors que l'avion roulait au sol à Tessaoua, puis qu'un nouveau moyeu ayant été amené par le colonel Bouscat on remit en place une hélice de rechange du bord. Or l'étape Tessaoua-Zinder révélait peu après des graves défauts dans le fonctionnement de la nouvelle hélice si bien que dans cette dernière ville l'équipage décidait d'interrompre le raid, rendu impossible pour cette première raison et ensuite parce que la saison avancée rendait impraticable le survol des régions du Sud.

D'un commun accord, pour permettre plus facilement le retour de l'appareil dans ces circonstances, il fut décidé que Marchesseau rentrerait en France pour laisser Thuilliez et Descombes rallier la France par la voie de l'air. Le retour s'est effectué d'ailleurs dans de bonnes conditions.

— Au moment où l'express de Barcelone quittait la gare de Saint-Gérome, dix hommes armés ont assailli le train. Les deux gardes civils de l'escorte ont ouvert le feu et ont réussi à arrêter trois agresseurs et à mettre les autres en fuite.

Dernière Heure

Une grève de maires dans la Moselle

Metz, 3 mai. — Dix maires de l'arrondissement de Sarrebourg ont présenté au sous-préfet leur démission, ainsi que celle de leurs Conseils municipaux, au complet. Il s'agit des communes de Gosselming, Fleisheim, Hering, Hellering, Bettborn, Oberstinzel, Saint-Jean-de-Bassel, Vieux Lixheim, Assenoncourt, Bisging.

Cette décision a été prise à la suite de celle du Gouvernement de ne plus payer de subventions pour les dégâts aux cultures. Les communes ci-dessus furent, l'an dernier, les plus éprouvées par la grêle. D'autres démissions sont attendues.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

Kid Francis et Tommy Rogers font match nul

Paris, 3 mai. — Le Marseillais Kid Francis et l'Anglais Tommy Rogers ont fait match nul en dix rounds de 3 minutes.

A la Salle Wagram

Vikl Vitto bat Lemy, aux points.

Laroche bat Young Mars, jet de l'éponge au 4e round.

Dijieux bat Boivin par k.o. à la 2e reprise.

Pour le dernier combat de la soirée, le Marseillais Guy Bonaugure a battu l'Anglais Billy Renolds par jet de l'éponge au 3e round. Renolds n'a pas été battu sur sa valeur, mais par un accident qui, fort heureusement, n'aura aucune suite grave.

COTONS

LIVERPOOL, 3 mai.

Importations, 4 741: Américain, hausse 10; Brésilien, hausse 10; Egyptien, hausse 4-9.

	New-York			Nouv. orl.		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp...	8.25	8.30	—.—	—.—		8.07	8.07
Mai.....	8.10	8.15	—.—	—.—		8.07	8.07
Juin...	8.16	8.20	—.—	—.—		—.—	—.—
Juillet..	8.24	8.25	—.—	—.—		8.22	8.21
Août....	8.28	8.32	—.—	—.—		—.—	—.—
Sept...	8.38	8.30	—.—	—.—		—.—	—.—
Octobre	8.47	8.47	—.—	—.—		8.45	8.45
Nov....	8.54	8.54	—.—	—.—		—.—	—.—
Déc....	8.63	8.63	—.—	—.—		8.60	8.61
Janvier	8.70	8.71	—.—	—.—		8.65	8.67
Février	8.77	8.78	—.—	—.—		—.—	—.—
Mars...	8.86	8.86	—.—	—.—		8.84	8.83
Avril...	—.—	—.—	—.—	—.—		—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 1.000; aux ports du Pacifique, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 5.000; France et Continent, 30.000; Japon et Chine, 8.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 84.90; sur Bruxelles, 239.75; Esc. hors banque, 0 1/2 à 0 9/16; Prêt à court terme, 0 1/4 à 0 1/2.

New-York: Sur Paris, 4.57 3/8; sur Londres, 3.89 1/2; Chè. transf., 3.88 1/4; sur Bruxelles, 16.27 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 337; A terme: Sur mai, 140; juillet, 142; septembre, 147; octobre, 152; décembre, 153; janvier, 154; mars, 159; mai, 163. — Ventes, 36.000 tonnes.

Revue du marché de Londres

Londres, 3 mai. — L'activité du Stock Exchange s'est ralentie aujourd'hui, mais la tendance générale est restée ferme. Le groupe des Mines d'or qui, au début, avait fait preuve de moins bonnes dispositions, s'est ressaisi par la suite et les prix se sont maintenus aux environs du niveau de la veille.

Après une ouverture faible, les valeurs dites transatlantiques se sont tenues, pour terminer au-dessus de leurs cours précédents. Les pétrolifères ont été fermes. Les anglo-persans, notamment, ont fait l'objet de demandes suivies. Les fonds d'Etat anglais ont été irréguliers et peu actifs.

La réunion de la Société des Agriculteurs du Nord

Les membres de la Société des agriculteurs du Nord ont tenu mercredi matin, à Lille, leur réunion mensuelle sous la présidence de M. Emmanuel Lanthiez.

M. Merchier insiste pour que les agriculteurs étudient des problèmes difficiles en face desquels se trouve l'agriculture.

M. Lanthiez constate avec plaisir que les réunions d'arrondissements sont toujours très suivies.

M. Vésin, directeur des services agricoles du Nord, traite l'importante question de la culture de la pomme de terre dans la région. Il dresse le tableau des surfaces plantées en tubercules avant et pendant la guerre et constate que les emblavements actuels sont de beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient, il y a 20 ans. Il signale également que la production excessive dépassait beaucoup les besoins de la consommation. Pour maintenir intéressante la production de la pomme de terre, M. Vésin propose d'organiser la production des semences. Cette méthode peut être utilisée par nos cultivateurs du Nord pour peu qu'ils veuillent se discipliner.

Après divers échanges de vue à ce sujet, M. Lebrun projette sur l'écran un film sur les mœurs et les ravages du doryphore et les moyens de combattre cet insecte.

MM. Lanthiez et Degendel demandent le maintien du «statu quo» en ce qui concerne les mesures adoptées pour lutter contre le fléau et avant la fin de la réunion, M. Des Rotours dit comment il avait défendu les intérêts des planteurs de pommes de terre du Nord.

Un cycliste est trouvé gravement blessé sur la route, près d'Arras

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, on a trouvé sur la route d'Ecurie à Roclincourt, près d'Arras, un cycliste étendu sur un tas de cailloux et qui était gravement blessé.

Il n'a pas encore été possible de savoir dans quelles conditions le cycliste a été ainsi blessé.

Il s'agit d'un ouvrier agricole, M. Alel Grébaut, 56 ans, domicilié à Niort. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Jean à Arras.

Le Préfet de la Somme a diminué de près de 20 % le nombre des fonctionnaires

Dans un rapport qu'il a adressé au Conseil d'Etat, M. Bernard, préfet de la Somme, signale que depuis le 1er juin 1930, il a réduit sensiblement le nombre des employés de l'Etat et de ceux du département.

Dans le service spécial de la reconstitution des régions libérées, l'effectif des employés a été ramené de 205 à 130. Dans le service des Assurances sociales, il est tombé de 96 à 73; le personnel vicinal payé par le département comprenait 44 agents, il n'en subsiste que 34, et le nombre des cantonniers du service vicinal a été ramené de 377 à 340. La compression la moins sensible est celle du personnel de la Préfecture et des sous-préfectures qui n'a pu être réduit que de cinq unités, mais sept titulaires ont été remplacés par des auxiliaires. Au total, le nombre des employés est tombé de 831 à 675, soit une réduction de près de 20 %.

Un cycliste, ébloui par les phares d'une auto est accroché par celle-ci à Pas-en-Artois

Mardi, vers 21 h., M. Clovis Gajin, charron à Mondicourt, sortait de Pas-en-Artois à vélo quand il croisa une auto conduite par M. Vandebrouck, cultivateur à Lucheux.

Ebloui par les phares de la voiture, le cycliste zigzagua sur la route et fut accroché par l'auto.

M. Gajin, qui a les deux jambes brisées, a été conduit à l'hôpital de Doullens. Son état est grave.

UN OUVRIER AGRICOLE SE FAIT COUPER LA TÊTE PAR UN TRAIN, PRÈS D'ORCHIES

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un ouvrier agricole, âgé de 21 ans, M. Maurice Fleuw, atteint de troubles mentaux, s'est fait couper la tête par un train, sur la ligne Orchies-Valenciennes, à Nomain.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 4 mai:

Aujourd'hui, sainte Pélagie; demain, saint Pie V.

Soleil: Lever, 5 h. 28; coucher, 20 h. 07.

Lune: Premier quartier du 2.

Prévisions météorologiques pour la journée du 4 mai (**Région Nord**): Amélioration progressive. Ciel trois quarts couvert avec éclaircies, averses ou orages; vent du secteur Sud, faible ou modéré. Température diurne en baisse. Minimum de température en faible hausse sur celui de la veille.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 10 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 à 11 h., à l'Ecole des filles, 157, rue de l'Industrie; de 10 à 11 h., à l'Ecole maternelle de la rue de Flandre; de 15 h. 30 à 16 h. 30, à l'Ecole Pratique, place Notre-Dame.

Bains Municipaux: Piscine: Messieurs, de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30; Baignoires: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30.

Cirque Pourtier (Hippodrome), à 15 h. et à 20 h. 15.

Cirque Cassuli (Champ de Foire), à 15 h. et à 20 h. 30.

Conférence sur les arts décoratifs, à 14 h., à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles.

M. Hugo Fontaine est nommé professeur de chant au Conservatoire de Lille

Nous apprenons que M. Hugo Fontaine, de l'Opéra, le distingué professeur de chant des Conservatoires de Roubaix et de Valenciennes, vient d'être nommé au poste envié de professeur de chant au Conservatoire de Lille.

L'Administration municipale de Lille a été très heureusement inspirée en portant son choix sur M. Fontaine, dont la brillante carrière d'artiste et les remarquables résultats dans le professorat justifient cette désignation. D'ailleurs, depuis onze ans que M. Fontaine exerce ses fonctions dans notre ville, ainsi qu'à Valenciennes, avec un tact parfait et avec un succès chaque année marqué par de flatteuses admissions d'élèves au Conservatoire de Paris, nos concitoyens ont pu apprécier la portée de son enseignement.

(Photo De Meyer, Roubaix)
M. HUGO FONTAINE

Le nouveau professeur de chant au Conservatoire de Lille, est né en 1883 à Saint-Amand (Nord), et a fait ses premières études musicales aux Académies de Valenciennes, puis au Conservatoire de Lille. Entré en 1907 au Conservatoire de Paris, dans la classe du célèbre maître Hettich, il obtient en 1911 son 2e prix de chant et un 1er accessit d'opéra.

Pendant le cours de ses études au Conservatoire national, Gabriel Fauré, l'illustre compositeur et maître de la maison, le choisit plusieurs fois pour interpréter les œuvres des lauréats admis au Concours de Rome, notamment celle du regretté Marc Delmas.

Engagé au Théâtre national de l'Opéra comme premier ténor pour y chanter le grand répertoire, M. Fontaine débuta dans «Aïda», obtenant un triomphe dans le superbe rôle de Rhadamès. Il chanta ensuite avec le même succès sur les principales scènes françaises, créant, à l'Opéra de Nice, à côté de l'inoubliable cantatrice Emma Calvé, «La Mafia», de Georges Seyne et, au Casino de Monte-Carlo, l'«Ode triomphale» du maître Léon Jehin.

Une magnifique carrière d'artiste lyrique était ouverte pour le jeune ténor. Mobilisé le 2 août 1914, réformé de guerre en 1917, il s'y avançait rapidement de nouveau lorsqu'en 1919, à l'Opéra, au cours de la reprise de «Castor et Pollux», il contracta l'accident redouté des chanteurs: un nodule sur une corde vocale qui l'obligea à abandonner sa carrière.

Nommé en 1921, professeur au Conservatoire de Valenciennes et en 1922 au Conservatoire de Roubaix, il a donné à l'enseignement du chant dans ces deux Conservatoires, une impulsion nouvelle, fortement soulignée par les maîtres Paul Dukas, Paul Vidal, André Bloch, Max d'Ollone, membres de l'Institut, délégués du ministère des Beaux-Arts, pour l'inspection de nos Conservatoires. Leurs appréciations ont confirmé la valeur de M. Hugo Fontaine.

Sous sa direction, en onze années d'enseignement, quinze élèves ont été admis au Conservatoire de Paris et neuf en sont sortis avec les plus belles récompenses.

Nous félicitons vivement de cette nomination. M. Fontaine lui-même et les Lillois qui vont bénéficier de son fécond enseignement.

Halle Flipo: le ½ kilo, 7.50; extra, 9.00. Café, 7.50; extra, 9.00. Biscuits, 4.00. 074

Un motocycliste est blessé par une auto avenue Jean-Jaurès

Mardi soir, vers 20 h., un grave accident s'est produit à l'entrée du boulevard Roubaix-Lille, plus précisément avenue Jean-Jaurès, en bordure du Parc Barbieux, et face au n° 72 de l'avenue.

A cette heure, une moto pilotée par M. Emile Descamps, 20 ans, employé, demeurant à Croix, 29, rue Saint-Jacques, et une auto conduite par M. Alphonse Vandenas, 52 ans, coiffeur, demeurant 18, avenue Le Nôtre, à Croix, roulaient toutes deux dans l'avenue dans la direction de Lille. Que se passa-t-il exactement? Les circonstances de la collision des deux véhicules ne sont pas encore exactement déterminées mais, en tout cas, la moto fut retrouvée à 65 mètres du lieu exact de l'accident, prise sous la voiture et une roue de la moto relevée à quelque distance de là. De plus, à trente-six mètres de l'endroit de la collision, une flaque de sang tâche la pelouse du parc Barbieux. C'est près de cet endroit qu'on a relevé l'infortuné motocycliste, M. Emile Descamps, qui reçut les soins du docteur Bathiat et fut ensuite transporté à l'hôpital de la Fraternité.

Enfin, autre constatation qui a son importance, le pylône le plus proche de l'endroit précité, sur le trottoir gauche, est brisé à sa base à la suite d'un choc avec l'auto.

L'auto et la moto ont été mises en fourrière et l'enquête est ouverte par le Commissaire de police du 2e arrondissement.

L'état de M. Descamps, qui porte de multiples blessures sur tout le corps, est aussi satisfaisant que possible.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, autos capitonnés. Garde-meubles. Mon H. Dael, Vidanges, r. Blanchemaille, 42, Rx T. 34.40
36289

LA DISTRIBUTION DES PRIMES DES FONDATIONS ALFRED MOTTE-GRIMONPREZ, THÉODORE LALLEMAND ET JULIEN GADENNE

La Commission administrative du Bureau de bienfaisance procédera le dimanche 14 mai, à 11 h., à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix, à la distribution annuelle des primes des certaines fondations et dons. Celles des fondations Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand et Julien Gadenne sont réservées aux ménages ouvriers les mieux tenus; celles provenant de dons du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, du Comité des fêtes franco-belges et de quartiers de 1923, de la société «Les Amis de l'Epeule», du Tir régional et du Bureau de bienfaisance, seront réparties entre les familles nombreuses ou nécessiteuses.

LA PATISSERIE SPRIET, 123, rue Jules-Guesde, Rx, se recommande pour la haute qualité de tous ses produits. T. 31.05
40839

UNE RÉUNION DE L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

L'Union des Commerçants du Centre a tenu mercredi soir une réunion à son siège, Hôtel du Centre, sous la présidence de M. Vanmansart, assisté de MM. Willem, secrétaire et Hennebois, trésorier.

M. Vanmansart, président, prit le pre-

Feuilleton du «Journal de Roubaix» du 4 mai 1933 N° 17.

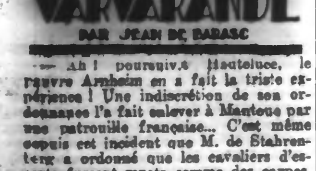

— Ah! poursuivit Hauteluce, le pauvre Arnheim en a fait la triste expérience! Une indiscrétion de son ordonnance l'a fait enlever à Mantoue par une patrouille française... C'est même depuis cet incident que M. de Stahrenberg a ordonné que les cavaliers d'escorte fassent muets comme des carpes.

— Qu'avait donc dit cette brute de soldat? demanda l'Autrichien dans l'esprit duquel aucune méfiance ne subsistait et curieux d'apprendre quelque nouvelle.

Hauteluce fit appel à toute son imagination:

— Ah! C'est toute une histoire!... Mais voilà une aventure qui ne m'advendra point, grâce à Dieu! Mon ordonnance ne commettra pas la plus légère indiscrétion! J'en réponds sur ma tête!

— Ah bah! Et comment cela?

— Il est sourd-muet de naissance.

A cette révélation l'officier autrichien éclata de rire.

— En effet, camarade, vous ne pouvez mieux choisir...

La glace était rompue. Le lieutenant chef de poste pria son collègue de l'état-